

Proviseure  
Lydia ADVENIER  
Tél : 04 70 44 26 42  
Mél : [lydia.advenier@ac-clermont.fr](mailto:lydia.advenier@ac-clermont.fr)

Moulins, le 4/9/2023  
La Proviseure  
Lydia ADVENIER

Lycée Théodore de Banville  
12, cours Vincent d'Indy  
03017 MOULINS Cedex

à

Mesdames et Messieurs  
les parents d'élèves de 2<sup>nd</sup>e

**Objet :** Lettre de rentrée

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous souhaiter à vous ainsi qu'à votre enfant, la bienvenue au lycée Banville.  
La poursuite de son parcours au lycée est une nouvelle étape dans sa vie scolaire.

Vous êtes peut être déjà venus dans l'établissement lors de nos journées portes ouvertes, mais pour découvrir plus précisément le lycée et son fonctionnement, en particulier dans ses instances représentatives auxquelles les parents sont associés, vous êtes invités à une réunion d'information générale le :

**jeudi 14/9/2023 de 18h à 19h en salle des conférences.**

De plus, pour mieux connaître les modalités de sa classe de seconde et l'équipe pédagogique, ainsi que les enjeux de la réforme du lycée, une seconde réunion à votre intention, menée par le professeur principal de la classe de votre enfant est organisée le

**jeudi 21 septembre à 18h (le planning des salles sera affiché à l'entrée).**

Et, après les conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre, une rencontre Parents / Professeurs sera aussi organisée.

Je profite aussi de cette lettre de rentrée pour rappeler quelques fonctionnements de notre établissement :

**La complexité des emplois du temps** ne permet pas de prendre en considération les desideratas personnels pour des changements de classe ou d'option, je vous remercie d'en tenir compte. Seules des erreurs de notre part, ou des problématiques de santé avérées peuvent nous amener à faire des modifications.

**La communication :** le lycée utilise l'ENT et pronote, L'ENT pour communiquer avec les personnels et consulter les informations générales sur la vie du lycée et pronote pour le suivi scolaire (EDT et changement, absences, notes et résultats scolaires). Vos codes ENT et pronote sont les mêmes que ceux du collège et que vous avez utilisés pour l'inscription de votre enfant (avec educonnect). Si vous n'avez pas activé vos codes, un tutoriel est à retrouver sur le site du lycée.

**<https://theodore-de-banville-moulins.ent.auvergnerhonealpes.fr/>**

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez venir vous adresser au secrétariat des élèves.

De plus, suite à la décision prise en conseil d'administration en juin 2023, les élections des représentants des parents s'effectueront par vote électronique avec Pronote (les modalités vous en seront précisées ultérieurement). Déjà l'an passé le vote électronique a été utilisé pour les élèves afin d'élire leurs représentants au CVL.

**La gestion des absences :** nous avons remarqué depuis 2 ans une augmentation significative des absences. Je rappelle que l'assiduité est, outre une obligation réglementaire, un gage de réussite scolaire. Il ne sera plus accepté comme recevable des justifications d'absence pour « raisons personnelles ». De la même façon, et conformément aux directives liées à la réforme du lycée, il a été établi un projet d'évaluation annexé au règlement intérieur qui décrit les modalités de la gestion des absences aux évaluations, évaluations qui font également partie des obligations des élèves. Je vous remercie d'accompagner votre enfant dans cette démarche d'implication scolaire.

Au nom de tous les personnels du lycée, je vous souhaite encore à vous et à votre enfant, une excellente rentrée scolaire, et vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

